

## Réforme des retraites : Olivier Dussopt réservé sur la création d'un type de contrat de chantier pour inciter à l'embauche de seniors

02/03/2023 - Liaisons sociales Quotidien - L'actualité

Le ministre du Travail, Olivier Dussopt, s'est montré "réservé" le 2 mars sur RTL sur la proposition de la majorité sénatoriale (LR et centristes) de créer un nouveau type de CDI, sur le modèle des "contrats de chantier", pour inciter à l'embauche de chômeurs de plus de 60 ans. "Nous sommes un peu plus réservés sur ce sujet là, car avec la Première ministre nous n'avons pas considéré initialement que les exonérations de cotisation étaient le meilleur moyen pour l'emploi des seniors", a-t-il expliqué, sans toutefois exprimer d'opposition franche à cette idée. Il a ainsi jugé "important" que le Sénat propose de soumettre cette innovation à une concertation préalable avec les partenaires sociaux. Source AFP

---

## Réforme des retraites : Olivier Dussopt estime qu'une surcote pour les mères de famille va "dans le bon sens"

02/03/2023 - Liaisons sociales Quotidien - L'actualité

Le ministre du Travail, Olivier Dussopt, a estimé le 2 mars sur RTL qu'une proposition de la majorité sénatoriale d'instaurer une surcote pour les mères de famille allait "dans le bon sens". "La volonté du gouvernement est d'accompagner cette disposition", a-t-il dit, car elle permet aux femmes ayant eu une "carrière hachée" d'"éviter la décote", et à celles ayant eu une carrière complète d'obtenir une "majoration" et de faire en sorte que les trimestres gagnés au titre de la maternité ne leur aient pas été octroyés pour rien. Source AFP

---

## Réforme des retraites: Olivier Dussopt ferme la porte aux sénateurs LR sur les régimes spéciaux

02/03/2023 - Liaisons sociales Quotidien - L'actualité

Le ministre du Travail, Olivier Dussopt, a définitivement fermé la porte, le 2 mars sur RTL, aux demandes des sénateurs LR sur les régimes spéciaux de retraite, que le gouvernement compte supprimer, sans toutefois toucher à la "clause du grand père". "Revenir sur la clause du grand père n'est pas ce que souhaite le gouvernement. Nous avons dit depuis le début que nous souhaitons respecter le contrat social", a-t-il, clarifiant ainsi sa position après avoir semblé ouvrir la porte le 26 février à la possibilité d'accélérer la fin des régimes spéciaux. Source AFP